

1.1 Grand Conseil

Activités

Au cours de la deuxième année de la 56^e législature, le Grand Conseil a tenu 63 séances plénières (61 en 2006) représentant 127 heures de séances (131 en 2006).

Au cours de l'année 2007, le Grand Conseil a traité 1131 objets (1'110 en 2006), dont :

	2007
Initiatives populaires	19
Projets de loi	469
Motions	192
Résolutions	23
Pétitions	127
Rapports divers du Conseil d'Etat et du Grand Conseil	53
Interpellations	1
Interpellations urgentes écrites	156
Rapports de la Commission de grâce	8
Elections	69
Questions écrites	14

En 2007, 4 recours ont été déposés contre des lois votées par le Grand Conseil (lois votées ou décisions de validité sur des initiatives populaires).

	2007
Recours déposés	4
Traités (y compris recours déposés l'année précédente)	10
Retirés	1
Recours pendants devant les tribunaux	2

Les réponses aux recours ont été traitées par les commissions concernées et le Bureau conformément aux articles 177ss de la loi portant règlement du Grand Conseil (B 1 01).

Evénements importants

Comme en 2006, la collaboration intercantonale et transfrontalière a fait une nouvelle fois partie des préoccupations parlementaires. Ainsi, le Bureau du Grand Conseil a organisé un séminaire sur le projet d'agglomération franco-valdo-genevois, ainsi que sur la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) afin de sensibiliser la députation à leurs enjeux.

Genève a accueilli en septembre les présidences de l'ensemble des pouvoirs législatifs lors la Réunion annuelle des Présidents-es des parlements cantonaux, ce qui a permis de renforcer les liens entre les différents parlements de notre pays. Les travaux se sont notamment concentrés sur la création d'une Communauté d'intérêts des parlements suisses sous la forme d'une plateforme informatique. Un site Internet devrait se concrétiser rapidement permettant aux parlements d'échanger des informations entre eux et de se coordonner par rapport à la RPT qui mènera à la multiplication d'accords intercantonaux. Le Grand Conseil genevois a pris une part active dans la réalisation de ce projet.

Par ailleurs, les priorités du Bureau ont été entre autres une gestion efficace du Grand Conseil et une application conséquente des nouvelles procédures parlementaires, ainsi que la garantie du traitement égalitaire des membres du personnel du service du Grand Conseil par rapport à ceux des autres départements.

Enfin, le Bureau a souhaité intensifier ses relations avec le Conseil d'Etat et le Pouvoir judiciaire à tous les niveaux, notamment par des contacts directs réguliers, afin d'assurer une collaboration entre les Pouvoirs dans le respect de leurs attributions.

La rencontre entre les autorités genevoises, vaudoises, de la France voisine et la communauté internationale, organisée cette année à Presinge, fut à nouveau un succès. La grande convivialité qui caractérise cette manifestation est une excellente occasion de souligner l'importance des organisations internationales pour notre République et la nécessité pour la députation d'entretenir ces échanges informels épisodiques.

Modifications dans la méthode de travail

L'année 2007 a vu l'application des nouvelles règles du traitement des objets du Grand Conseil en catégories (I, II, III et IV) afin d'accélérer leur traitement en séance plénière à la suite de l'entrée en vigueur de la loi 9560 à fin décembre 2006. Ainsi, par exemple, les propositions de motions sont traitées systématiquement en catégorie II avec un temps de parole global de trente minutes.

La nouvelle Loi sur les Indemnités et Aides Financières (LIAF) a nécessité l'examen d'une réorganisation du traitement des projets de loi concernés afin de garantir une gestion efficace notamment pour les travaux de la Commission des finances et, le cas échéant, ceux des commissions spécialisées.

1.2 Commissions parlementaires

Le Grand Conseil compte 26 commissions permanentes dont 2 entièrement renouvelées chaque année (grâce et réexamen en matière de naturalisation).

Activités

En 2007, les commissions permanentes ont siégé 644 fois (740 en 2006) dont 111 fois en sous-commission. On peut préciser que les commissions se réunissent habituellement deux heures par semaine, mis à part les commissions de contrôle, à savoir la Commission des finances, la Commission de contrôle de gestion et la Commission des visiteurs officiels.

Le travail des commissions pour un renforcement d'une collaboration intercantonale et transfrontalière a été marqué par la création d'un nouveau poste de secrétaire scientifique dédié principalement à la Commission des affaires communales, régionales et internationales.

La commission de grâce a étudié 35 recours (49 en 2006) en grâce dont 8 (35 en 2006) traités par le Grand Conseil, soit :

	2007
Recours examinés par la commission	35
Recours examinés par le Grand Conseil	8
Recours de la compétence de la commission	27
Amendes	19
Peines privatives de liberté	16
Admis en totalité	11
Admis en partie	1
Rejetés	23
Ajournements temporaires de l'exécution	---

Il est à souligner qu'en raison des modifications des compétences de la commission de grâce, le nombre de cas traités par le Grand Conseil en séance plénière a fortement diminué en 2007.

1.3 Direction des Services du Grand Conseil

1.3.1 Service du Grand Conseil

Mission

Responsable du soutien administratif et scientifique du Parlement, le service du Grand Conseil, dépend exclusivement du Bureau du Grand Conseil. Il assure notamment le secrétariat du Grand Conseil, de la Présidence, du Bureau et des commissions, ainsi que les relations avec l'administration et le public.

Activités et Priorités

Plusieurs défis ont été relevés en 2007:

- Consolidation du soutien au travail des commissions parlementaires ;
- Renforcement de la collaboration intercantonale et transfrontalière au niveau parlementaire;
- Mise en place du contrôle interne
- Elaboration d'avis de droit ;
- Vente de textes législatifs ;
- Poursuite des ateliers informatiques organisés à l'intention de la députation ;
- Finalisation des travaux de renouvellement des infrastructures de diffusion télévisuelle des séances du Grand Conseil (caméras, régie, studio de télévision, sonorisation de la salle du Grand Conseil) ;
- Valorisation des productions du Grand Conseil et de son service, notamment par le biais de son site Internet par un perfectionnement de son moteur de recherche ;
- Finalisation des travaux préparatoires pour un système informatisé de gestion de la documentation des commissions et des archives du Grand Conseil, conformément à la Loi sur les Archives publiques ;
- Amélioration du site Intranet pour une meilleure communication au sein du service et pour une meilleure gestion des ressources humaines.
- Développement d'un nouveau système de gestion des jetons de présence

Par le professionnalisme et l'engagement de tous les collaborateurs du Service du Grand Conseil, l'ensemble de ces projets a pu être mené à bien.

A noter qu'à la suite d'une décision du Bureau du Grand Conseil, le "Service du Grand Conseil" est devenu désormais le "Secrétariat général du Grand Conseil", dénomination plus conforme à la réalité de ses missions et à sa fonction directement rattachée au Grand Conseil.

Objectifs

Les volontés d'action pour 2008 se répartissent principalement entre les points suivants :

- Organisation de la prestation de serment des magistrats du Pouvoir judiciaire ;
- Consolidation du système de contrôle interne;
- Mise en œuvre du système de documentation et d'archivage;

1.3.2 Mémorial du Grand Conseil

Mission

Le Mémorial du Grand Conseil contient notamment le compte-rendu intégral des propos tenus en session parlementaire par les députés et les conseillers d'Etat. On y trouve également les textes exhaustifs des projets de lois et autres documents législatifs traités en séance, tout texte ou document que le Grand Conseil décide d'y faire figurer, les résultats des votes et élections ainsi que les mouvements de l'assemblée.

Activités et Priorités

Le Mémorial de cette deuxième année de la 56^e législature comprendra quelque 13'500 pages et 25 éditions.

Grâce au perfectionnement constant de son moteur de recherche, n'importe quel objet, traité au cours de plus de 700 séances du parlement depuis le 14 janvier 1993, peut être retrouvé très rapidement. La recherche combinée s'effectue selon les critères suivants : mots du texte, mots du titre, auteur, intervenant, année, type d'objet, numéro d'objet, législature. La qualité de cet outil de travail est reconnue par tous, ainsi que le démontrent les milliers de connections que ce site reçoit chaque mois.

D'autre part, le développement d'un outil informatisé spécialement dédié à la publication papier du Mémorial permettra un gain de productivité considérable.

Objectifs

Pour 2008, l'objectif est de garantir la publication papier du Mémorial avec un minimum de décalage avec la version électronique.